

Domaine Privé - 10^e Tranche.

IP. 406.

Chauny.

3^e Ann

Lyon

Maison, 2, Rue Jean-Jacques Rousseau.

Chauny - 2, Rue Jean-Jacques Rousseau - IP. 406.

St-Quentin, le 28 Mars 1953

VB.N.III/TB

Dommages de guerre
CHAUNY

Immeuble 2, rue J. J. Rousseau

Compte 6110.059

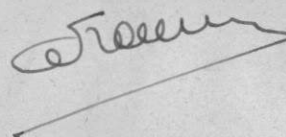
Monsieur le Chef de la Subdivision
des Travaux et Approvisionnements
à P A R I S

Conformément aux instructions VB.N.ve/D du 31 mars 1947 de M. le Chef de la Division de l'Entretien, je vous adresse ci-joint le dossier de règlement des dommages de guerre de l'immeuble 2, rue J. J. Rousseau à CHAUNY.

Ce dossier comprend :

- 2 relevés de dépenses (en 2 exemplaires) approuvés par M. ROUSSEL :
- 1 Etat Descriptif D.E. 110 (2 ex.)
- 1 plan de situation des bâtiments sinistrés.

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT VB,



v.t.

31 MAR 1953

Commune de CHAUNY

Immeuble sis à CHAUNY, 2, rue Jean Jacques Rousseau,

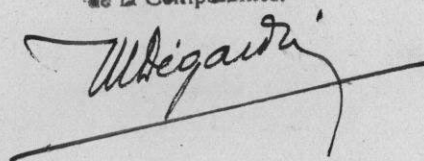
RELEVÉ des dépenses de remise en état des dommages de guerre
subis en 1944

Désignation des pièces comptables	Nature des dépenses	Montant	Observations
<u>Travaux à l'Entreprise</u>			
C ^{de} 2213 du 18/12/44 Entreprise LUCOTTE F ^{res}	Fourniture de cheminée capucinée à cadre en marbre rouge des Flandres.....	1.600	
Cde 8 du 22/1/45 Entrep. LUCOTTE Frères	Fourniture de châssis à rideaux pour cheminée avec encadrement en cuivre	303	
Cde 372 du 6/2/45 Entreprise GAQUERE	Travaux de démolition, couver- ture, maçonnerie, charpente, fourniture et pose d'appareils de WC, pose de cheminée, travaux de clôture.....	52.470	
Cde 1099 du 25/4/45 Etabls HENRIQUET.	Fourniture de papiers peints	6.100	
	ENSEMBLE ...	60.473	

Le présent relevé se montant à la somme de SOIXANTE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE TREIZE Francs, est certifié exact et conforme aux écritures de la S.N.C.F. (Région Nord) par 1^{er} Inspecteur Ppal, Chef de la Subdivision de la Comptabilité VB soussigné qui certifie, en outre, que les factures mentionnées dans le présent relevé ont été acquittées, à ce jour, aux intéressés.

Paris, le 3 Mars 1953.

L'Inspecteur Principal
Chef de la Subdivision
de la Comptabilité.



Commune de CHAUNY

Immeuble sis à CHAUNY, 2, rue Jean Jacques Rousseau,

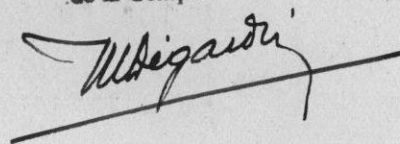
RELEVÉ des dépenses de remise en état des dommages de guerre
subis en 1944

Désignation des pièces comptables	Nature des dépenses	Montant	Observations
<u>Travaux à l'Entreprise</u>			
Cde 2213 du 18/12/44 Entreprise LUCOTTE F ^{res}	Fourniture de cheminée capucine à cadre en marbre rouge des Flandres.....	I.600	
Cde 8 du 22/1/45 Entrep. LUCOTTE Frères	Fourniture de châssis à rideaux pour cheminée avec encadrement en cuivre	303	
Cde 372 du 6/2/45 Entreprise GAQUERE	Travaux de démolition, couver- ture, maçonnerie, charpente, fourniture et pose d'appareils de WC, pose de cheminée, travaux de clôture.....	52.470	
Cde 1099 du 25/4/45 Etabls HENRIQUET.	Fourniture de papiers peints	6.100	
	ENSEMBLE ...	60.473	

Le présent relevé se montant à la somme de SOIXANTE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE TREIZE Francs, est certifié exact et conforme aux écritures de la S.N.C.F. (Région Nord) par l'Inspecteur Ppal, Chef de la Subdivision de la Comptabilité VB soussigné qui certifie, en outre, que les factures mentionnées dans le présent relevé ont été acquittées, à ce jour, aux intéressés.

Paris, le 3 Mars 1953.

Inspecteur Principal
Chef de la Subdivision
de la Comptabilité.



Commune de CHAUNY

Immeuble sis à CHAUNY, 2, Rue Jean Jacques Rousseau, acquis par la S.N.C.F.
de la Compagnie du Nord (ex I.P.406)

RELEVÉ des dépenses de remise en état des dommages de guerre subis en 1940.

Désignation		NATURE des dépenses	Montant	Observations
des mois comptables	des pièces comptables			
1952 Mars	Mandat Compte-Cou- rant n°2200	Remboursement à la Cie du Nord des dépenses faites avant acquisition de l'immeuble par la S.N.C.F., savoir : - frais de constat et d'huissier. - Dépenses de remise en état des dommages de guerre subis en 1940 :	172	
<u>Travaux à l'Entreprise</u>				
1941 Février	Mandat 12.009	Réparation de menuiserie, couverture	6.000	
	- 15.108	-----d°-----	200	
	- 15.374	Fourniture d'ardoises	1.144	
	- 17.953	Fournitures diverses pour réparation d'électricité	4.000	
	- 9.058	Réfection d'enduit au plâtre	2.053	
Mai	- 10.423	Fourniture de papiers peints	814	
Juin	- 12.969	- de serrure de sûreté ...	75	
Juillet	- 16.797	Restauration du logement du Chef de District	820	
Août	- 20.929	Travaux de menuiserie	1.038	
Octobre	- 24.889	Réfection de dallage	2.000	
Décembre	-	- de carrelage	700	
1942 Juin	- 8.504	Remise en état de clôtures	9.350	
Octobre	- 18.248	Pose de clôtures	2.900	
Décembre	- 22.296	-d°-	878	
1943 Mars	- 2.953	Remise en état de l'étanchéité de la cave et de la fosse des W.C.	960	
<u>Divers</u>				
1941 Janvier	Bulletins n°s 384, 386, 389	Fourniture de matériel électrique	571	
Février	388, 390, 391,	-----d°----- et peinture.....	444	
Mars	2818	Fourniture de verre demi-double ...	427	
-	388	- de raccord terminus pour douille	3	
-	386	- de câble électrique	72	
Avril	396, 391,	- de siocatif liquide	19	
Juillet	384	- de caniveaux pour instal- lation électrique.....	38	
Décembre	B ^{ins} de magasins	- de peinture	109	
1943 Mars	- 13659	- de ciment	122	
Ensemble			34.909	

Le présent relevé se montant à la somme de TRENTE QUATRE MILLE NEUF CENT NEUF Francs, est certifié exact et conforme aux écritures de la S.N.C.F. (Région Nord) par l'Inspecteur Principal, Chef de la Comptabilité VB soussigné, qui certifie, en outre, que les factures mentionnées dans le présent relevé ont été acquittées, à ce jour, aux intéressés.

Paris, le 3 Mars 1953.

L'Inspecteur Principal
Chef de la Subdivision
de la Comptabilité.

W. Bigaud

Commune de C H A U N Y

Immeuble sis à CHAUNY, 2, Rue Jean Jacques Rousseau, acquis par la S.N.C.F. de la Compagnie du Nord (ex I.P.406)

RELEVÉ des dépenses de remise en état des dommages de guerre subis en 1940.

Désignation		NATURE des dépenses	Montant	Observations
des mois comptables	des pièces comptables			
1952 Mars	Mandat Compte-Courant n°2200	Remboursement à la Cie du Nord des dépenses faites avant acquisition de l'immeuble par la S.N.C.F., savoir : - frais de constat et d'huissier - Dépenses de remise en état des dommages de guerre subis en 1940 :	172	
Travaux à l'Entreprise				
1941 Février	Mandat 12.009 - 15.108	Réparation de menuiserie, couverture -----d°----- Fourniture d'ardoises Fournitures diverses pour réparation d'électricité Réfection d'enduit au plâtre	6.000 200 1.144 4.000 2.053	
Mai	- 17.953	Fourniture de papiers peints	814	
Juin	- 9.058	- de serrure de sûreté ...	75	
Juillet	- 10.423	Restauration du logement du Chef de District	820	
Août	- 16.797	Travaux de menuiserie	1.038	
Octobre	- 20.929	Réfection de dallage	2.000	
Décembre	- 24.889	- de carrelage	700	
1942 Juin	- 8.504	Remise en état de clôtures	9.350	
Octobre	- 18.248	Pose de clôtures	2.900	
Décembre	- 22.296	-d°-	878	
1943 Mars	- 2.953	Remise en état de l'étanchéité de la cave et de la fosse des W.C.	960	
Divers				
1941 Janvier	Bulletins n°s 384, 386, 389	Fourniture de matériel électrique	571	
Février	388, 390, 391,	-----d°----- et peinture.....	444	
Mars	2818	Fourniture de verre demi-double ...	427	
-	388	- de raccord terminus pour douille	3	
-	386	- de câble électrique	72	
Avril	396, 391,	- de siccatif liquide	19	
Juillet	384	- de caniveaux pour installation électrique.....	38	
Décembre	B ^{ins} de magasins	- de peinture	109	
1943 Mars	- 13659	- de ciment	122	
Ensemble			34.909	

Le présent relevé se montant à la somme de TRENTE QUATRE MILLE NEUF CENT NEUF Francs, est certifié exact et conforme aux écritures de la S.N.C.F. (Région Nord) par l'Inspecteur Principal, Chef de la Comptabilité VB soussigné, qui certifie, en outre, que les factures mentionnées dans le présent relevé ont été acquittées, à ce jour, aux intéressés.

Paris, le 3 Mars 1953.

Inspecteur Principal
Chef de la Subdivision
de la Comptabilité

[Signature]

MINISTÈRE
DE LA RECONSTRUCTION
ET DE L'URBANISME

DIRECTION
DES DOMMAGES DE GUERRE

Dossier immobilier

N°: _____

DÉCLARATION

souscrite par le sinistré
concernant la contexture
de son bien au moment du sinistre

DE 110

Situation du bien : rue J. J. Rousseau N° 2
à CHAVNY Aisne

État dressé par : M^r HENRY J. L. Chef de district SNCF en qualité de { propriétaire (1)
mandataire
du propriétaire (1)
rue Bureau du district, gare de Chavny N° _____
à (propriétaire : SNCF 88 Rue St-Lazare Paris 7^{ème})

NOTA. — Le propriétaire sinistré, ou son mandataire, remplira lui-même, dans la mesure où il peut donner les renseignements demandés, et signera la présente déclaration.
Il y joindra, éventuellement, des croquis ou photographies, et tous renseignements complémentaires qu'il jugera utiles.

RELEVÉ DES CONSTRUCTIONS SINISTRÉES COMPOSANT LE BIEN			
N° de la construction	DÉSIGNATION (2)	Date de la construction	Date du (ou des) sinistre
1	maison à usage d'habitation	1923	6-1940 et 8-1944
2			
3			
4			
5			
6			

(1) Rayer la mention inutile.
(2) Indiquer si les différentes parties de la construction avaient une destination différente.
Caractériser autant que possible l'utilisation par un des termes suivants :
Pour les sous-sols : caves, buanderie, garage, etc.
Pour les rez-de-chaussée et étages : habitation, magasin de vente, entrepôt commercial, atelier de . . . , grange, étable, écurie, remise , etc.
Pour les combles : habitation, grenier, débarras ou combles inutilisables.

[illegible]

Toute fausse déclaration dans ces documents expose le sinistré ou son mandataire aux sanctions pénales prévues par l'article 72 de la loi du 28 octobre 1946.

Fait à Cherbourg, le 24 Mars 1953

Heckel

L'évaluateur soussigné déclare sous sa responsabilité, qu'après vérification, les renseignements donnés par
M. _____ dans sa déclaration en date du _____ doivent être
tenus pour exacts ou appellent les rectifications ci-après :

Fait à _____, le _____
L'Évaluateur,

I — CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSTRUCTION N°

(à fournir pour chaque construction)

DE — 110 bis

OUVRAGES	RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS	FAÇADE		COTÉS	
		Principale	Arrière	1	2
MURS EXTÉRIEURS	Nature et épaisseur du matériau ⁽¹⁾ :				
	— sous-sol	moellons de tuffeau, épaisseur 0 m/35			
	— rez-de-chaussée	moellons de tuffeau, épaisseur 0 m/35			
	— 1 ^{er} étage				
	— 2 ^e —				
	— 3 ^e —				
	— 4 ^e —				
	— combles	moellons de tuffeau épais 0,35			
	Hauteur ⁽²⁾ :				
	— sous-sol	2 m/00	2 m/00	2 m/00	2 m/00
	— rez-de-chaussée	2 m/80	2 m/80	2 m/80	2 m/80
	— 1 ^{er} étage	2 m/80	2 m/80	2 m/80	2 m/80
	— 2 ^e —				
	— 3 ^e —				
	— 4 ^e —				
	— combles	2 premiers sous combles de 2 m/80 à 1 m/00			
DÉTAIL DE CONSTRUCTION EXTÉRIEURE	Nature du matériau ⁽³⁾ :				
	— pourtour des portes et fenêtres		moellons tuffeau		
	— partie supérieure des murs		moellons tuffeau		
REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS	Nature ⁽⁴⁾ :				
	— soubassement		enduit au ciment		
	— partie supérieure		moellons tuffeau		
SITUATION DE MITOYENNETÉ	L'immeuble est-il ou non mitoyen ? ⁽⁵⁾ :	non	non	non	non
PORTES, FENÊTRES ET AUTRES OUVERTURES	Nombre et nature du matériau ⁽⁶⁾ :				
	— portes	2 portes fenêtres chêne		1 chêne	
	— fenêtres	2 + 2 lucarnes chêne	2 + 1 lucarne chêne	1 + 6 lucarnes chêne	3 chêne
	— volets, persiennes	4 chêne	2 chêne		3 chêne
	— balcon				
	— barres d'appui				
	—	2 portes extérieures chêne dont 1 à 2 vantaux			
	—				
TOITURE	Forme du toit :				
	en terrasse, en pente			pente	pente
	— nature du matériau { charpente		bois		
	— couverture ⁽⁷⁾		ardoises d'Angers		

(1) Par exemple : pan de bois et torchis de 0 m. 20, moellon de 0 m. 40, pierre de taille tendre de 0 m. 30.

(2) De sol à plafond.

(3) Par exemple : pierre de taille (tendre, 1/2 dure, dure) ou brique.

(4) Par exemple : enduit ciment, enduit chaux.

(5) Répondre par oui ou par non.

(6) Par exemple : chêne, sapin, fer.

(7) Dans le cas où la couverture présenterait des parties composées de matériaux différents, le préciser si possible, par exemple : façade rue à la Mansard ardoise, côté cour tuile mécanique.

OUVRAGES	RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS	SOUS-SOL	REZ-DE-CHAUSSEE	ÉTAGES				COMBLES
				1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	
MURS INTÉRIEURS ET CLOISONS	Nature du matériau ⁽¹⁾	moellons de 0,25	briques de 22 cm de H	briques de 22 cm de H	/	/	/	briques 22 cm H
REVÊTEMENTS DES MURS INTÉRIEURS ET CLOISONS	Nature du matériau et nombre de pièces intéressées ⁽²⁾ :							
	- peinture et badigeon	-	peinture 2 p.	1	/	/	/	1 p.
	- papier peint	-	3 pièces	2 pièces	/	/	/	-
PLANCHER (OU DALLAGE)	Nature du matériau :							
	- plancher { ossature ⁽³⁾	-	bois	bois	/	/	/	bois
	revêtement ⁽⁴⁾	ciment	claire 3 p. carrelage 2 p.	sapin	/	/	/	sapin 2 p.
	- plafond ⁽⁵⁾	-	plâtre 5 p.	plâtre 2 p.	/	/	/	plâtre 1 p.
ESCALIERS	Nature du matériau ⁽⁶⁾ :							
	- escalier intérieur	ciment 1 m. large	sapin 1 m. large	/	/	/	/	/
	- escalier extérieur	-	-	-	/	/	/	/
CHEMINÉES	Nature du matériau et nombre de foyers ⁽⁷⁾	1 chauffage central	3 marches simple	2 marches simple	/	/	/	/
EAU	Eau froide :							
	- source de production ⁽⁸⁾	réseau de distribution	/	/	/	/	/	/
	- nombre de postes	1	1	1	/	/	/	1
	Eau chaude :							
	- source de production ⁽⁹⁾	/	/	/	/	/	/	chauffe-eau
	- nombre de postes	/	/	/	/	/	/	1
GAZ	Nombre de pièces desservies.							
ÉLECTRICITÉ	Nombre de pièces :							
	- comportant seulement une lampe	1	5	3	/	/	/	1
	- comportant des installations plus importantes ⁽¹⁰⁾	-	-	-	-	-	-	-
APPAREILS SANITAIRES	Nombre : baignoires.	/	/	/	/	/	/	1
	- lavabos	/	/	/	/	/	/	1
	- bidets	/	/	/	/	/	/	/
	- éviers	/	1	/	/	/	/	/
	- W.-C.	/	1	/	/	/	/	/
DIVERS : ASCENCEUR	Marque et puissance.							

(1) Par exemple : brique de 0 m. 06.

(2) Par exemple : enduit plâtre toutes pièces, peinture colle 2 pièces, papier peint 4 pièces.

(3) Par exemple : en bois, en béton armé, en maçonnerie voûtée (cave).

(4) Il s'agit du sol de l'étage ; par exemple : carrelage en terre cuite, parquet de sapin, etc.

(5) Par exemple : en plâtre.

(6) Par exemple : brique, 1 m. de large.

(7) Par exemple : en bois peint : 2, en marbre simple : 3.

(8) Par exemple : réseau de distribution ou moto-pompe.

(9) Par exemple : cuisinière ou chauffe-eau.

(10) Par exemple : local comportant à la fois, lampe, prise de courant, va-et-vient.

II — CARACTÉRISTIQUES DES ANNEXES DE LA CONSTRUCTION N° 1

(Telles que : petits appentis, poulaillers, clapiers ; puits, clôtures, etc.) ⁽¹⁾ :

Annexes poulaillers-clapiers : murs en briques de 0,11 couverture ~~tuiles~~ 2 m,50 x 5,00

laverie - cuisine : murs en briques de 0,11 - couverture ~~tuiles~~ 3 m,00 x 5,00

clôture en panneaux de béton décoratif hauteur 1 m,50 longueur 90 m

(1) Fournir des indications, dans toute la mesure du possible, sur la nature des principaux matériaux utilisés dans la construction (murs, revêtements, ouvertures, toiture et éventuellement équipement) et les dimensions approximatives de cette construction.

MINISTÈRE
DE LA RECONSTRUCTION
ET DE L'URBANISME

DIRECTION
DES DOMMAGES DE GUERRE

Dossier immobilier
N° : _____

DÉCLARATION

souscrite par le sinistré
concernant la contexture
de son bien au moment du sinistre

DE 110

Situation du bien : rue J.J. Rousseau N° 2
à CHAVNY Aisne

État dressé par : M^r HENRY J. L. Chef de district SNCF en qualité de

propriétaire (1)
mandataire
du propriétaire (1)

rue Bureau du district gare de Chavigny
à (propriétaire : SNCF 88 Rue St Lazare Paris 9ème)

NOTA. — Le propriétaire sinistré, ou son mandataire, remplira lui-même, dans la mesure où il peut donner les renseignements demandés, et signera la présente déclaration.
Il y joindra, éventuellement, des croquis ou photographies, et tous renseignements complémentaires qu'il jugera utiles.

RELEVÉ DES CONSTRUCTIONS SINISTRÉES COMPOSANT LE BIEN			
N° de la construction	DÉSIGNATION (2)	Date de la construction	Date de (ou des) sinistres
1	<u>maison à usage d'habitation</u>	<u>1923</u>	<u>6-1940</u> <u>8-1944</u>
2			
3			
4			
5			
6			

(1) Rayer la mention inutile.
(2) Indiquer si les différentes parties de la construction avaient une destination différente.
Caractériser autant que possible l'utilisation par un des termes suivants :
Pour les sous-sols : caves, buanderie, garage, etc.
Pour les rez-de-chaussée et étages : habitation, magasin de vente, entrepôt commercial, atelier de . . . , grange, étable, écurie, remise , etc.
Pour les combles : habitation, grenier, débarras ou combles inutilisables.

[illegible]

Криво

L'Évaluateur,

I — CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSTRUCTION N° 1

(à fournir pour chaque construction)

DE — 110 bis

OUVRAGES	RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS	FAÇADE		COTÉS	
		Principale	Arrière	1	2
MURS EXTÉRIEURS	Nature et épaisseur du matériau ⁽¹⁾ :				
	— sous-sol	moellons de meuliers, épaisseur 0 m/35			
	— rez-de-chaussée	moellons de briques, épaisseur 0 m/35			
	— 1 ^{er} étage		2 ^e		
	— 2 ^e —				
	— 3 ^e —				
	— 4 ^e —				
	— combles	moellons de briques épais 0,35			
	Hauteur ⁽²⁾ :				
	— sous-sol	2 m/00	2 m/00	2 m/00	2 m/00
	— rez-de-chaussée	2 m/80	2 m/80	2 m/80	2 m/80
	— 1 ^{er} étage	2 m/80	2 m/80	2 m/80	2 m/80
	— 2 ^e —				
	— 3 ^e —				
	— 4 ^e —				
	— combles	2 greniers sous combles de 2 m/80 à 1 m/00			
DÉTAIL DE CONSTRUCTION EXTÉRIEURE	Nature du matériau ⁽³⁾ :				
	— pourtour des portes et fenêtres		moellons taillés		
	— partie supérieure des murs		briques à parements		
REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS	Nature ⁽⁴⁾ :				
	— soubassement		enduits au ciment		
	— partie supérieure		briques à parements		
SITUATION DE MITOYENNETÉ	L'immeuble est-il ou non mitoyen ? ⁽⁵⁾ :	non	non	non	non
PORTES, FENÊTRES ET AUTRES OUVERTURES	Nombre et nature du matériau ⁽⁶⁾				
	— portes	1 porte fenêtre chêne		1 chêne	
	— fenêtres	2 + 2 lucarnes chêne	2 + 1 lucarne chêne	1 + 6 lucarnes chêne	3 chêne
	— volets, persiennes	4 chêne	2 chêne		3 chêne
	— balcon				
	— barres d'appui				
	— 2 portes extérieures chêne dont 1 à 2 vantaux				
TOITURE	Forme du toit :				
	— en terrasse, en pente			pente	pente
	— nature du matériau { charpente bois				
	— couverture ⁽⁷⁾ ardoises d'Angers				

(1) Par exemple : pan de bois et torchis de 0 m. 20, moellon de 0 m. 40, pierre de taille tendre de 0 m. 30.

(2) De sol à plafond.

(3) Par exemple : pierre de taille (tendre, 1/2 dure, dure) ou brique.

(4) Par exemple : enduit ciment, enduit chaux.

(5) Répondre par oui ou par non.

(6) Par exemple : chêne, sapin, fer.

(7) Dans le cas où la couverture présenterait des parties composées de matériaux différents, le préciser si possible, par exemple : façade rue à la Mansard ardoise, côté cour tuile mécanique.

OUVRAGES	RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS	SOUS-SOL	REZ-DE-CHAUSSEE	ÉTAGES				COMBLES
				1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	
MURS INTÉRIEURS ET CLOISONS REVÊTEMENTS DES MURS INTÉRIEURS ET CLOISONS	Nature du matériau ⁽¹⁾	maillans de 0.35	briques de 22 au de 11	briques de 22 au de 11	/	/	/	briques 22 au 11
	Nature du matériau et nombre de pièces intéressées ⁽²⁾ :							
	- peinture et badigeon	/	peinture 2 p.	/	/	/	/	1 p.
	- papier peint	/	3 pièces	2 pièces	/	/	/	/
PLANCHER (OU DALLAGE)	Nature du matériau :							
	- plancher { ossature ⁽³⁾	/	bois	bois	/	/	/	bois
	revêtement ⁽⁴⁾	ciment	chêne 3 p. couverture 2 p.	sapin plâtre 2 p.	/	/	/	sapin 4 p. plâtre 4 p.
	- plafond ⁽⁵⁾	/	plâtre 5 p.	plâtre 2 p.	/	/	/	plâtre 4 p.
ESCALIERS	Nature du matériau ⁽⁶⁾ :							
	- escalier Intérieur	ciment 1 ^{er} large	sapin	1 ^{er} large	/	/	/	/
	- escalier extérieur	/	/	/	/	/	/	/
CHEMINÉES	Nature du matériau et nombre de foyers ⁽⁷⁾	1 chauffage central	3 moulon simple	2 moulon simple	/	/	/	/
	Eau froide :							
	- source de production ⁽⁸⁾	réseau de distribution	/	/	/	/	/	/
	- nombre de postes	1	1	1	/	/	/	1
	Eau chaude :							
	- source de production ⁽⁹⁾	/	/	/	/	/	/	chauffe-eau
	- nombre de postes	/	/	/	/	/	/	1
GAZ	Nombre de pièces desservies.							
ÉLECTRICITÉ	Nombre de pièces :							
	- comportant seulement une lampe	2 rampants	3	1	1	1	1	1
	- comportant des installations plus importantes ⁽¹⁰⁾	/	/	/	/	/	/	/
APPAREILS SANITAIRES	Nombre : baignoires	/	/	/	/	/	/	1
	- lavabos	/	/	/	/	/	/	1
	- bidets	/	/	/	/	/	/	/
	- éviers	/	1	/	/	/	/	/
	- W.-C.	/	1	/	/	/	/	/
DIVERS : ASCENSEUR	Marque et puissance	/	/	/	/	/	/	/

(1) Par exemple : brique de 0 m. 06.

(2) Par exemple : enduit plâtre toutes pièces, peinture colle 2 pièces, papier peint 4 pièces.

(3) Par exemple : en bois, en béton armé, en maçonnerie voutée (cave).

(4) Il s'agit du sol de l'étage ; par exemple : carrelage en terre cuite, parquet de sapin, etc.

(5) Par exemple : en plâtre.

(6) Par exemple : brique, 1 m. de large.

(7) Par exemple : en bois peint : 2, en marbre simple : 3.

(8) Par exemple : réseau de distribution ou moto-pompe.

(9) Par exemple : cuisinière ou chauffe-eau.

(10) Par exemple : local comportant à la fois, lampe, prise de courant, va-et-vient.

II — CARACTÉRISTIQUES DES ANNEXES DE LA CONSTRUCTION N° 1

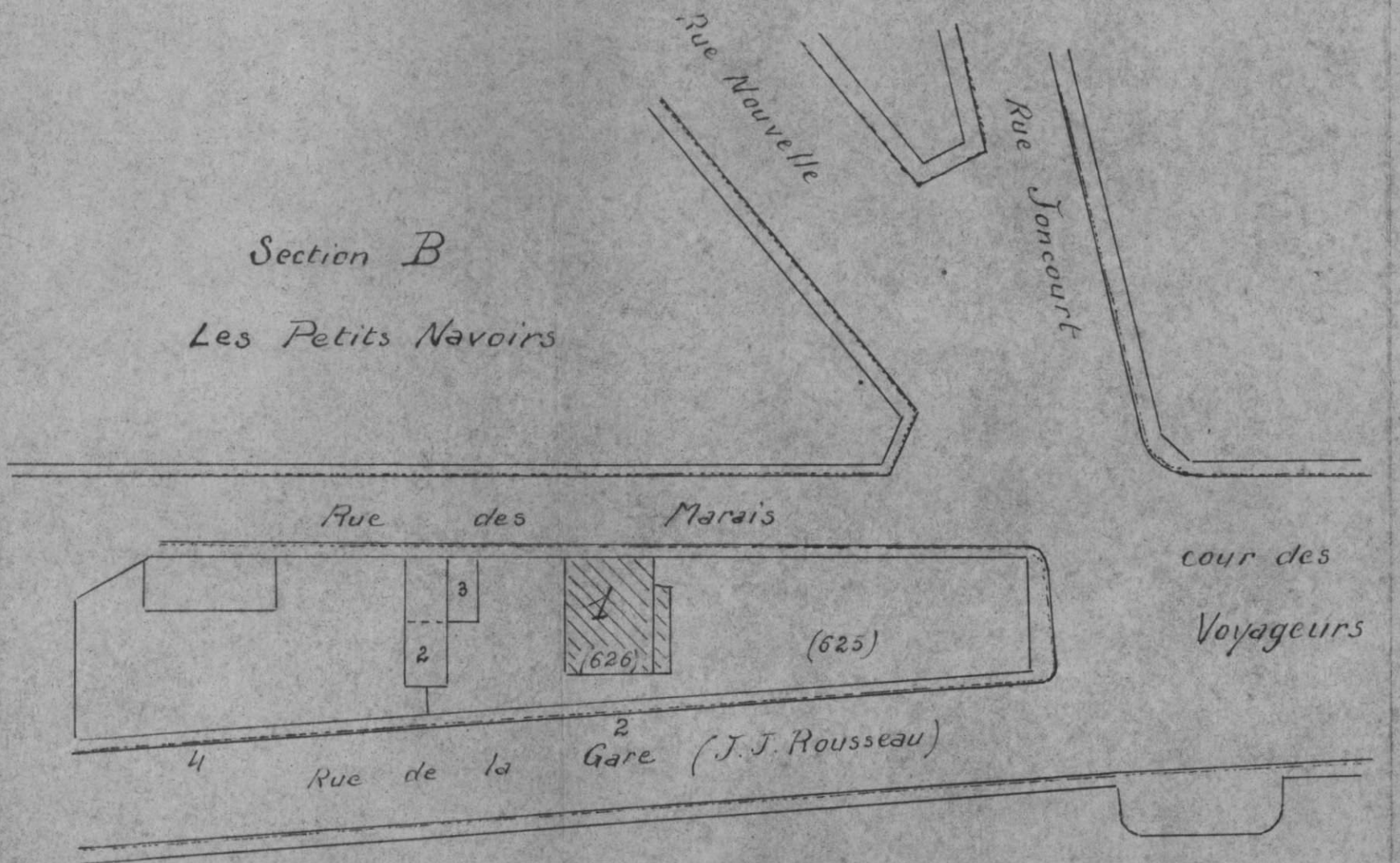
(Telles que : petits appentis, poulaillers, clapiers ; puits, clôtures, etc.) ⁽¹⁾ :

Annexes poulaillers-clapiers : murs en briques de 0,11 couverture tuiles.
2m,50 x 5,00

brandrie - remise : murs en briques de 0,11 - couverture tuiles
3m,00 x 5,00

clôture en panneaux de biton décoratif hauteur 1m,50 longueur 90m

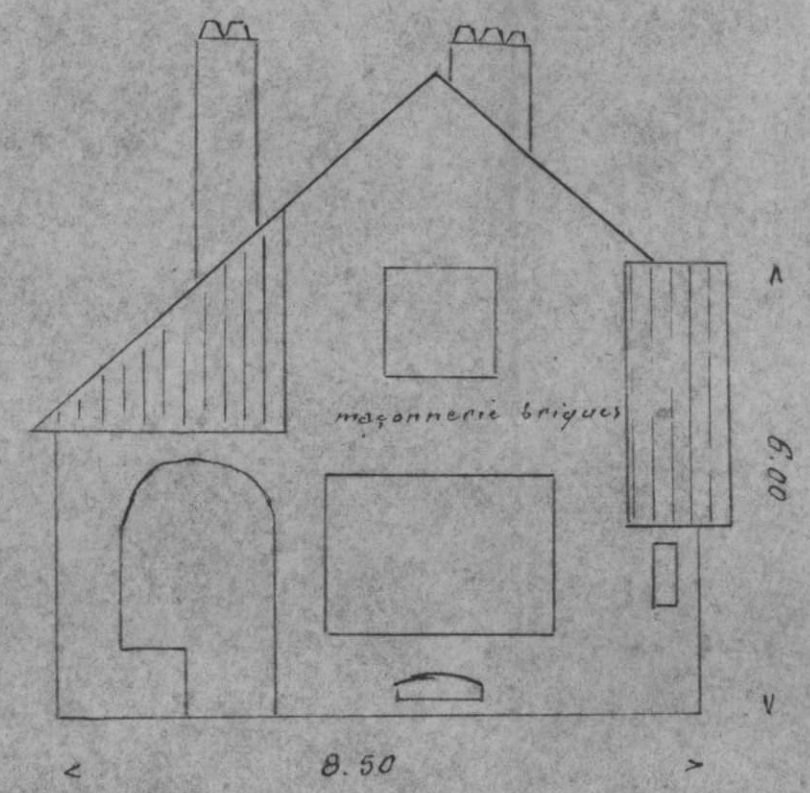
(1) Fournir des indications, dans toute la mesure du possible, sur la nature des principaux matériaux utilisés dans la construction (murs, revêtements, ouvertures, toiture et éventuellement équipement) et les dimensions approximatives de cette construction.



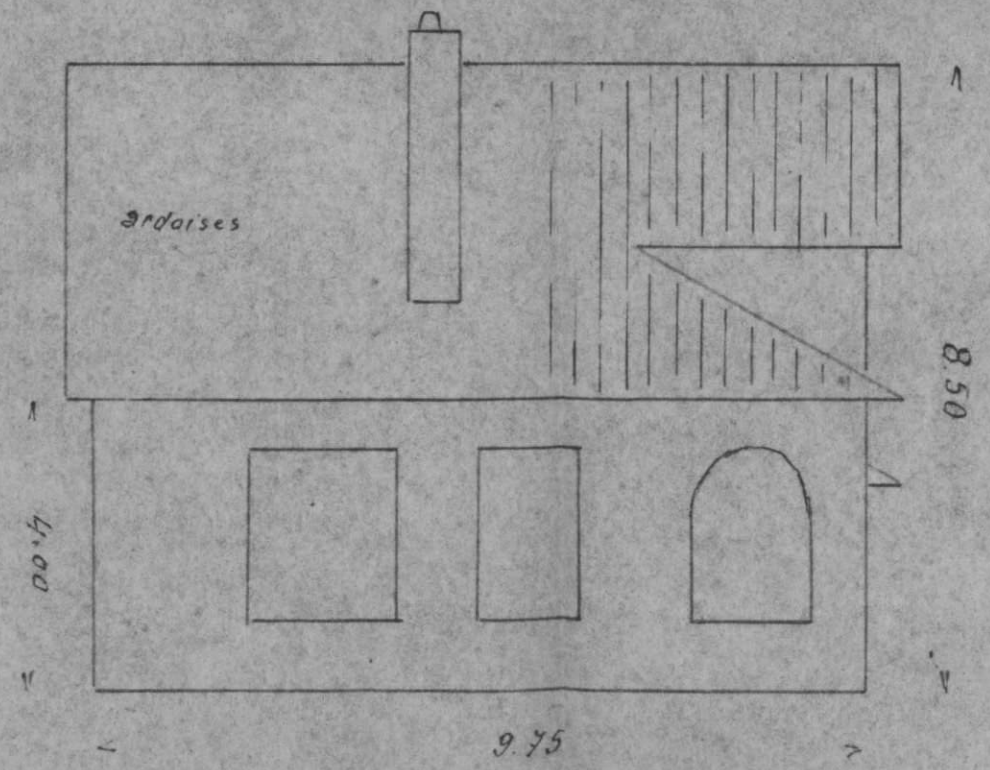
Creil La Frontière
Gare de Chauny

Echelle 0.002 par ml

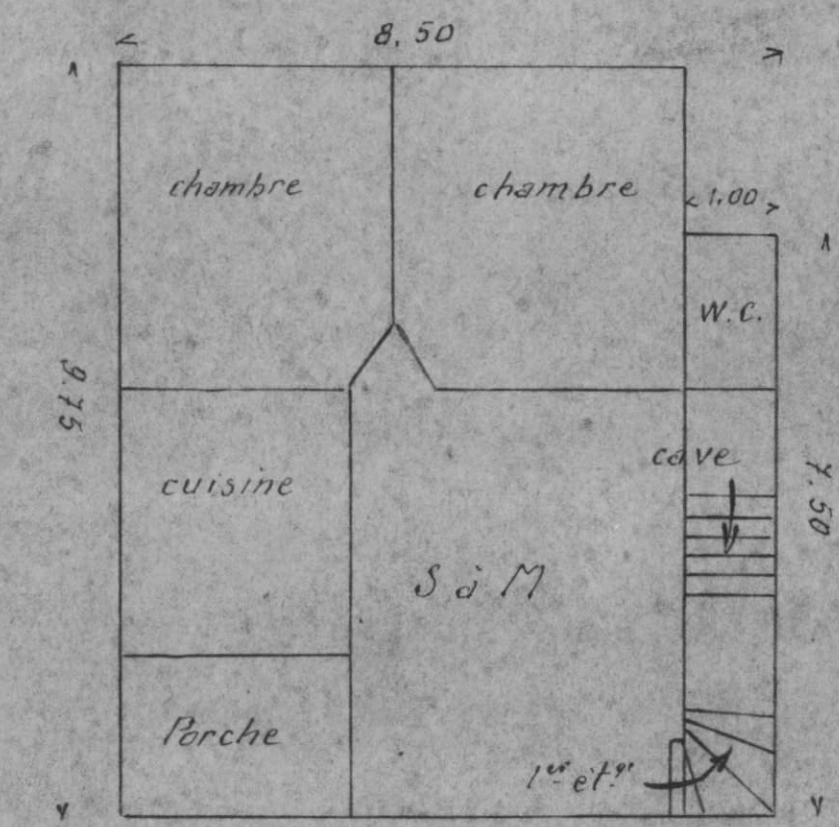
Elevation principale



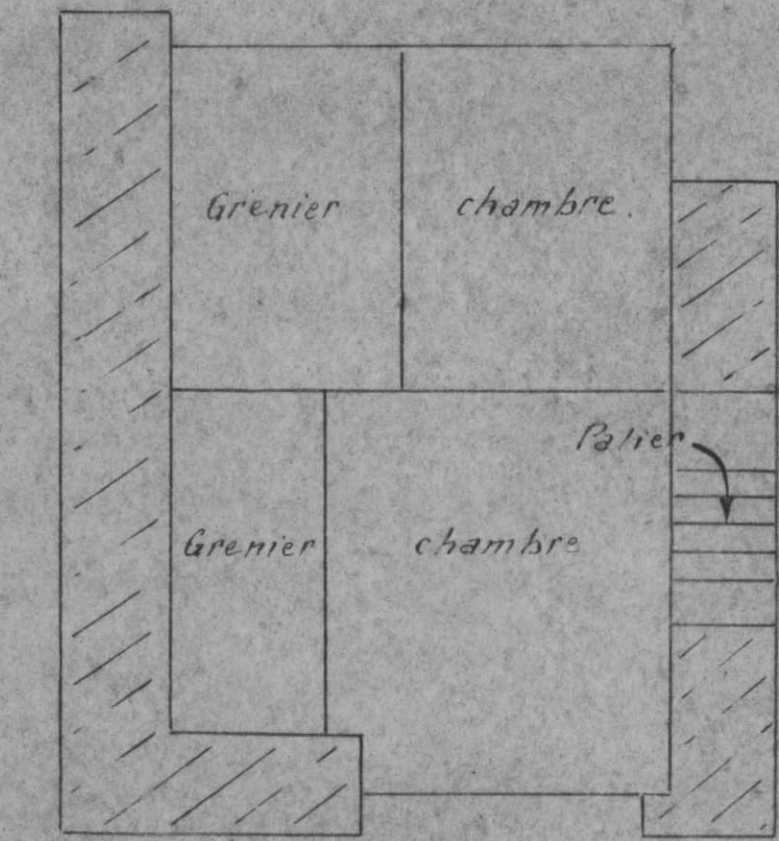
Elevation laterale



Plan du rez de chaussée



Plan de l'étage



Echelle 0.01 par ml

DEPARTEMENT de l'AISNE

COMMUNE DE CHAUNY

IMMEUBLE 2 RUE J. J. ROUSSEAU

LOGEMENT DU CHEF DE DISTRICT

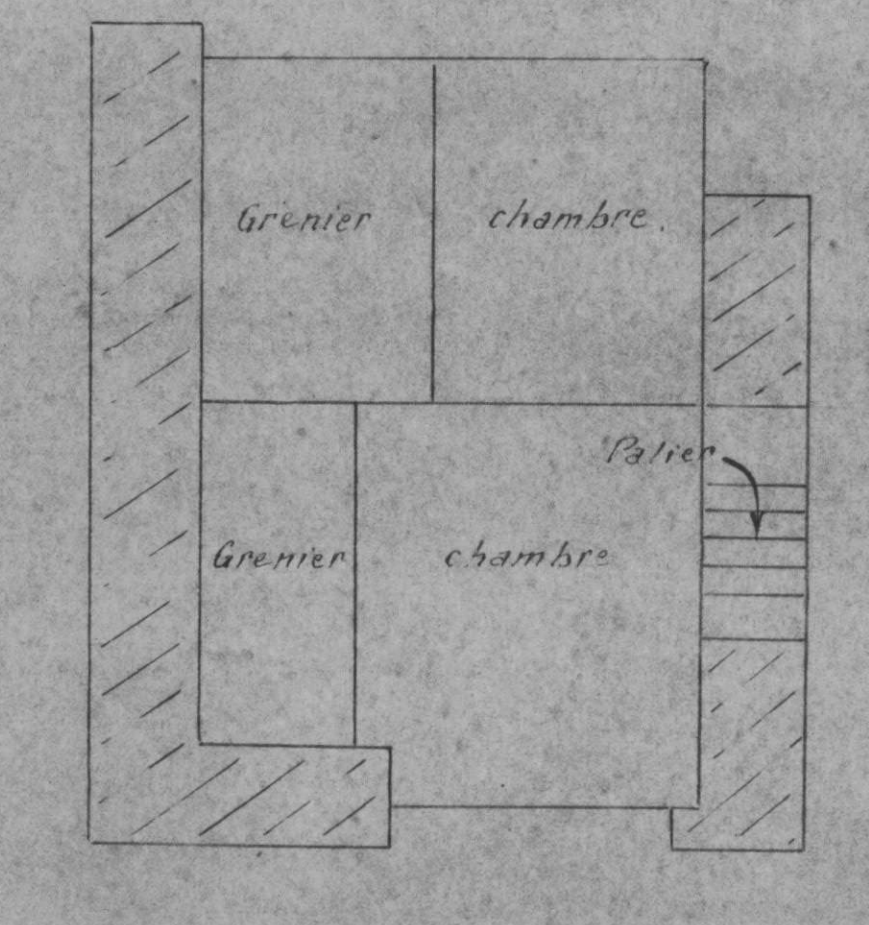
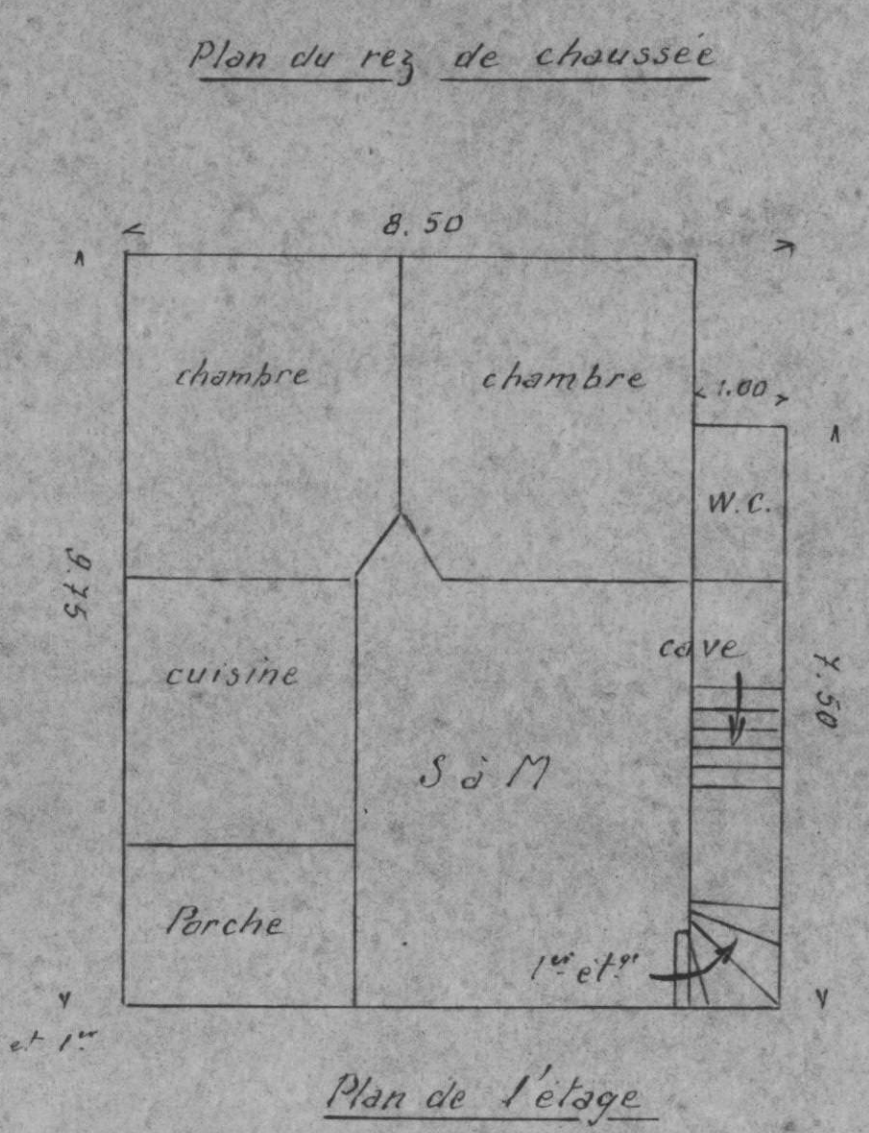
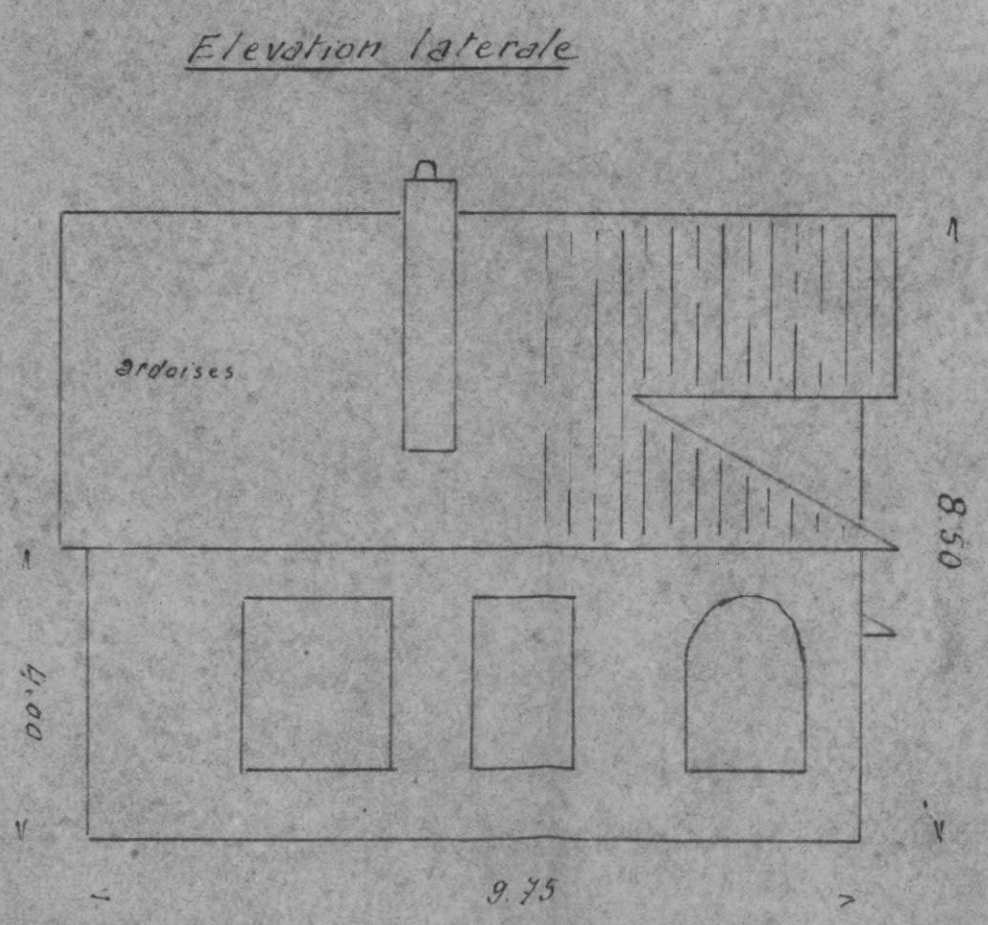
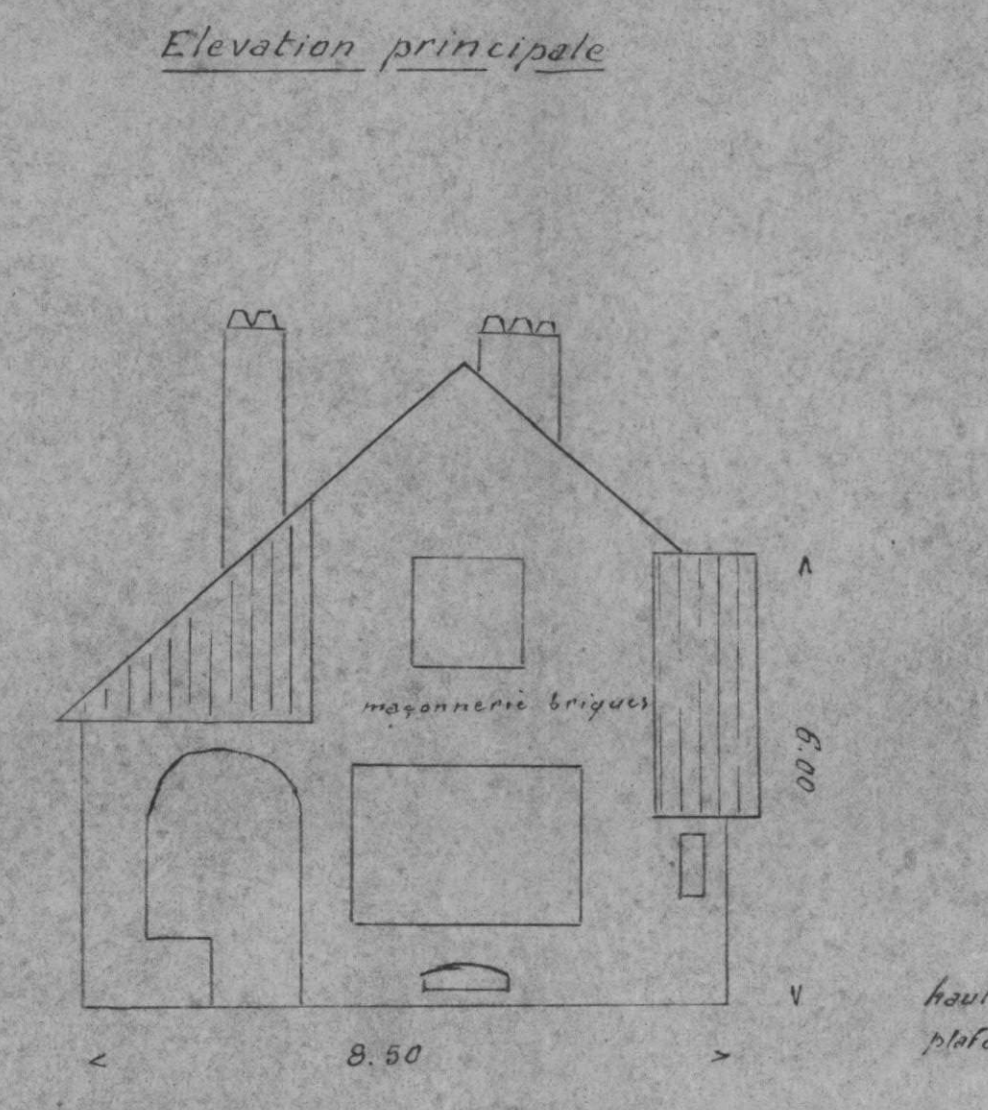
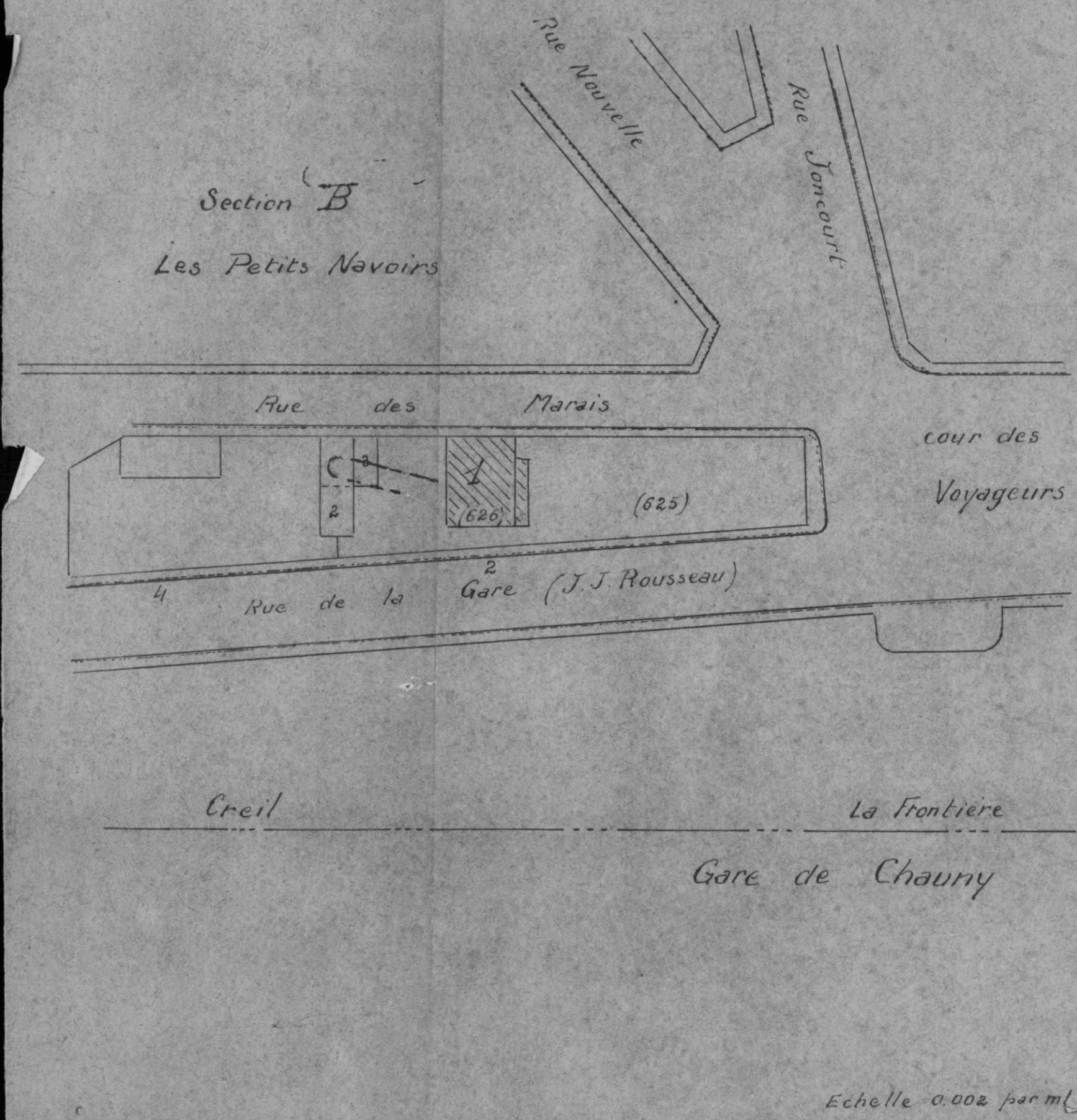
PROPRIETAIRE : S.N.C.F.

I.P. n° 406

Legende:

- 1: maison du chef de district
- 2: buanderie
- 3: annexes poulailler-clapien

A Chauny le 1953
Le chef de district
Heura



Echelle 0.01
par ml.

DEPARTEMENT de l' AISNE

COMMUNE DE CHAUNY

IMMEUBLE 2 RUE J. J. ROUSSEAU

LOGEMENT DU CHEF DE DISTRICT

PROPRIETAIRE : S.N.C.F.

I.P. n° 406

Legende:

1: maison du chef de district

2: buanderie

3: annexes poulailler-clapier

A Chauny le 1953

Le chef de district

Henne

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD

27, Avenue Bosquet, PARIS (7°)

-:-:-:-

ETAT des dépenses consécutives aux dommages de guerre subis
par l'immeuble situé à CHAUNY, 2, Rue Jean-Jacques Rousseau.

<u>Constat des dommages</u>	<u>Au débit</u>	<u>Au crédit</u>
	<u>de la Cie</u>	<u>de la Cie</u>
I940 - Acte de Me Pierre GIRARD, Huissier, 34 rue de Paris à Chauny (Aisne)		171,50
<u>Travaux Honoraires, frais généraux</u>		
I940 - Débit de la S.N.C.F. (Décembre)		3.575,75
I941 - d° (Janvier)		680,10
I941 - d° (Février)		16.497,80
I941 - d° (Mars)		512,50
I941 - d° (Avril)		108,--
I941 - d° (Mai)		960,90
I941 - d° (Juin)		88,50
I941 - d° (Juillet)		1.012,50
I941 - d° (Août)		1.224,20
I941 - d° (Octobre)		2.360,--
I941 - d° (Décembre)		954,40
I942 - d° (Juin)		11.033,--
I942 - d° (Octobre)		3.422,--
I942 - d° (Décembre)		1.036,--
I943 - d° (Mars)		1.276,85
I942 - Annulation de commande de Février	3.540	44.914,--
		V
Différence due à la Compagnie		41.374
		=====

Pièces jointes

- I procès-verbal de constat
- I récépissé de la déclaration de sinistre enregistrée au
M.R.U. sous le n° I909 T.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE
DE LA RECONSTRUCTION
ET DE L'URBANISME.

N° 1909 T
(À porter par le service.)

ACCUSÉ DE RECEPTION

d'une déclaration de sinistre d'un immeuble d'habitation (1).

Nom du propriétaire : COMPAGNIE DU CHEMIN
Prénoms : DE FER DU NORD
Immeuble sis rue J.J. Rousseau, n° 2,
à CHALUNY (dépt de Aisne).

Le délégué départemental
du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme,

(1) La qualification d'immeuble d'habitation résulte de la déclaration produite; elle n'engage pas l'Administration quant aux textes applicables à l'immeuble.



PROCES - VERBAL DE CONSTAT



L' an MIL NEUF CENT QUARANTE
le SEIZE DECEMBRE vers Quatorze heures

A la requete de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD , société anonyme dont le siège social est à PARIS 3 Rue Chauchat , poursuites et diligences de ses directeur et administrateurs domiciliés au dit siège ,

Je Pierre GIRARD huissier près le tribunal civil de LAON demeurant à CHAUNY aîsne soussigné

Me suis ce jour transporté à CHAUNY 2 rue Jean Jacques Rousseau où étant j' ai rencontré Monsieur DUMONT chef de district , représentant la société requérante qui m' a exposé :

Que la société requérante est propriétaire à CHAUNY d'un immeuble sis 2 Rue Jean Jacques ROUSSEAU .

Que cet immeuble a fortement souffert des bombardements au cours des hostilités , qu'une bombe de gros calibre est tombée à proximité de l' immeuble sur la chaussée de la rue DESMARAIS occasionnant à l' immeuble de gros dégats .

Que la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD me requiert à toutes fins utiles de constater la nature et l' étendue des dégats subis par son immeuble .

Déférant à cette réquisition je huissier sus dit et soussigné ai constaté ce qui suit :

Une bombe de gros calibre est tombée rue DESMARAIS à proximité de l' immeuble sis 2 Rue Jean Jacques ROUSSEAU

Une partie des travaux de réfection sont déjà exécutés et une autre partie est en cours d' exécution /

L' immeuble porte les dégats suivants :

PORCHE D' ENTREE : sous le porche le plafond est refait à neuf . le châssis a été rescellé .

CUISINE : Six carreaux sont cassés à la fenêtre sur Porche 4 carreaux sont cassés à la porte d' entrée . La moulure sous l' interrupteur et le battement de la porte ont été reposés en neuf . le plâtre du plafond est refait .

SALLE à MANGER : le plâtre du plafond est refait entièrement

caution

Tenue	12.
Envoy.	25
P. V.	22.50
R. p.	7.25
Port C.	7.75
Reçu	18.00
Variété	50.00
Certificat	20.00
	<u>141.50</u>

Me Pierre GIRARD

Huissier

Successor de Me PICART

34, Rue de Paris, 34

CHAUNY (Aisne)

A la porte sur cuisine deux traverses ont été remplacées ainsi qu'un panneau . Le bati de la porte sur porche a été rescellé et un côté remplacé , 8 carreaux verre cathédrale sont cassés . DIX - NEUF carreaux sont cassés à la fenêtre sur rue .

La porte sur W.C. et cave est entièrement neuve ainsi que l' huisserie de cette porte .

A la porte sur chambre deux traverses ont été remplacées ainsi que le panneau du haut de la porte .

1ere CHAMBRE à GAUCHE : le plafond de cette pièce a été entièrement refait à neuf . Cinq carreaux sont cassés à la fenêtre sur cour .

2eme CHAMBRE : Le plafond de cette pièce a également été refait à neuf . , la fenêtre sur rue DESMARAIS est entièrement neuve ,

PALIER : La porte sur extérieur en chêne est entièrement neuve .

W.C. la porte des W.C. à trois panneaux est entièrement neuve , le plâtre sur murs extérieurs et plafond a été refait à neuf . Le châssis circulaire est à refaire , , le verre est cassé . la porte de la cave est également neuve . un châssis de l' entrée de cave a été réparé il ne reste en vieux bois que la traverse du bas , le carreau est cassé .

ESCALIER : le plâtre du plafond a été refait entièrement , des raccords de plâtre ont été faits dans les murs . Un châssis de l' escalier est entièrement neuf ainsi que le bati Deux autres châssis ont été réparés, les battants sont neufs; deux battants de châssis ont été réparés , les moulures des quatre châssis sont entièrement neuves . tous les carreaux des châssis étaient cassés .

Le châssis du palier a été réparé , un battant est neuf , le bati a également été réparé , les moulures sont entièrement neuves , les 9 carreaux sont cassés .

1er ETAGE : 1ere CHAMBRE à GAUCHE : La porte de cette chambre est entièrement neuve . le plafond a été refait entièrement / 13 carreaux sont cassés à la fenêtre sur rue Jean Jacques Rousseau .

MANSARDE à la suite : Une porte intérieure à 3 panneaux est neuve , les plafond et enduit ont été refaits.

CHAMBRE sur Rue DESMARAIS : une porte intérieure est neuve . une fenêtre entièrement neuve sur ancien bâti , 24 carreaux sont cassés . la tablette de fenêtre est refaite en neuf , le plâtre



du plafond a été refait ainsi que quelques raccords au sous-bassement de la fenêtre .

SALLE DE BAINS : une porte interieure est entièrement neuve le plâtre du pla fond a été refait à neuf .

Dans l' ensemble des pièces de l' immeuble , l' installation electrique est à réviser et à refaire entièrement dans certaines pièces , les peintures et papiers sont à refaire partout .

EXTERIEURS:

Une traverse et un grand panneau sont brisés au volet de bois de la SALLE à MANGER sur la Rue Jean Jacques Rousseau

Côté GARE : La maçonnerie du pignon des W.C. a été refaite . Le versant de la toiture de ce côté a été refait entièrement avec ardoises neuves , ainsi que l' appentî même côté , la charpente a été remaniée entièrement , cinq chevrons ont été réemployés le reste a été fait en neuf , les gouttières du versant et des deux appentis sont neuves ainsi que la descente de gouttière à l' exception du dauphin en fonte réemployé.

Les voliges de l' avancée de la toiture sont neuves .

Côté RUE DESMARIAS : Les persiennes métalliques du 1er étage sont tordues et percées d' éclats d' obus , les volets en bois du rez de chaussée sont détruits .

La porte en bois sur cour est entièrement détruite .

La clôture en ciment armé au pourtour du jardin est entièrement détruite sur 70 metres environ .

Monsieur DUMONT au nom de la société requérante déclare faire toutes réserves pour les avaries non apparentes de l' immeuble 2 Rue Jean Jacques ROUSSEAU , mais qui pourraient se révéler comme étant la conséquence des hostilités .

De tout ce que dessus j' ai fait et dressé le présent proces - verbal pour servir et valoir ce que de droit .

COUT : cent cinquante et onze francs Po —

[Signature]



28
Enregistré la Chauny le *vingt trois* Décembre 1960
vol. *17* n° *92* C *9*
vingt cinq francs

Alp